

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

TSDIFF04 - TSRECH04

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Nom du produit : Diffuseur / Recharge - 15% de parfum BAM60155
Numéro d'article : TSDIFF04 - TSRECH04

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit destiné à l'industrie de la parfumerie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Nom : TADÉ PAYS DU LEVANT
Rue : 274 Avenue de Paris Parc d'Activités Signes
Code postal/Ville : 83870 SIGNES
Pays : France:
Téléphone : 04 94 62 19 41
Site web : www.tade.fr
Email : tade@tade.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : +33 (0) 1.45.42.59.59.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(Législation CLP)

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Chronic 3	Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables 3
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(Législation CLP)

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

BAM 60155 15%

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

Mention d'avertissement : ATTENTION

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
Aquatic Chronic 3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
Flam. Liq. 3 Liquides inflammables 3
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.



Contient : Iso E super (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone) (OTNE), Linalol, Geraniol, Coumarine

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE	Pourcentage %
CAS# 64-17-5 EINECS# 200-578-6 REACH# 01-2119457610-43	Ethanol	Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2 H319, H225		[84-86]
CAS# 54464-57-2 EINECS# 259-174-3 REACH# 01-2119489989-04	Iso E super (1-(1,2,3,4,5,6,7,8-Octahydro-2,3,8,8-tetramethyl-2-naphthalenyl)ethanone) (OTNE)	Aquatic Chronic 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 H411, H315, H317		[2-4]
CAS# 115-95-7 EINECS# 204-116-4 REACH# 01-2119454789-19-00 01	Acetate linalyle	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A H319, H315, H317		[0-2]

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024 BAM 60155 15% Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

CAS# 106-22-9 EINECS# 203-375-0 REACH# 01-2119453995-23-00 00	Citronellol	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H315, H317	ED12 (M=1)SCI2 (M=1)SS1B (M=1)	[0-2]
CAS# 91-64-5 EINECS# 202-086-7 REACH# 01-2119949300-45	Coumarine	Acute Tox. 4 (Oral), Aquatic Chronic 3, Skin Sens. 1 H302, H412, H317	ATE (Orale) : 500mg/kg	[0-2]
CAS# 106-02-5 EINECS# 203-354-6 REACH# 01-2119987323-31	Exaltolide totale (cyclopentadecanolide ou omega-pentadecalactone)	Aquatic Chronic 2, Skin Sens. 1B H411, H317		[0-2]
CAS# 1222-05-5 EINECS# 214-946-9 REACH# 01-2119488227-29	Galaxolide (1,3,4,6,7,8-Hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethylcyclopenta-gamma-2-benzopyran)	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H400, H410		[0-2]
CAS# 106-24-1 EINECS# 203-377-1 REACH# 01-2119552430-49-00 00	Geraniol	Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 H318, H315, H317		[0-2]
CAS# 111879-80-2 EINECS# 422-320-3 REACH# 01-0000016883-62-00 00	Habanolide (E + Z-oxacyclohexadec-12(+13)-en-2-one (mixture))	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 H400, H410		[0-2]
CAS# 107-75-5 EINECS# 203-518-7 REACH# 01-2119973482-31	Hydroxycitronellal	Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H317		[0-2]
CAS# 78-70-6 EINECS# 201-134-4 REACH# 01-2119474016-42-00 00	Linalol	Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 H319, H315, H317		[0-2]
CAS# 32210-23-4 EINECS# 250-954-9 REACH# 01-2119976286-24	Vertenex (4-tert-Butylcyclohexyl acetate)	Skin Sens. 1B H317		[0-2]

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Tenir compte des phrases de risques et de sécurité section 2

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Rincer ensuite à l'eau claire.

Consulter un médecin si les symptômes persistent

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Données non disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Se référer au paragraphe 4.1.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

BAM 60155 15%

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou mousse. Ne jamais utiliser en jet d'eau direct.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Prévention : Si le produit est inflammable, ne pas fumer, ne pas utiliser de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure pour feux d'origine chimique.

6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Eviter le contact avec les yeux. Respecter les consignes indiquées en section 2.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable, une poudre inerte ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.
Eliminer les déchets et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Non applicable.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

BAM 60155 15%

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- A tenir à l'abri de la chaleur, de la lumière et des rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire, fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

Données non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons. Respecter les consignes indiquées en section 4 et 6.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Non applicable.

9.2. Autres informations

Non applicable.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

BAM 60155 15%

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

Ne présente pas de risques significatifs de réactivité, si non exposé à une élévation de la température ou à un contact avec une flamme.

10.4. Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec les acides, les bases et les agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme. Du monoxyde et du dioxyde de carbone peuvent se former pendant la combustion.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Information toxicologiques : Cette composition parfumante n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que telle, mais elle est constituée de substances possédant une bibliographie toxicologique. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les dangers toxicologiques potentiels sont listées dans la section 3.

Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

Matière non classée

- **Inhalation**

Matière non classée

- **Cutanée**

2 354, 64 (Déterminée)

11.2. Informations sur les autres dangers

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3.

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

BAM 60155 15%

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

Données non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

12.7. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages souillés : Evacuation conformément à la réglementation en vigueur.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR/ADN/RID:



IMDG:



IATA:



14.1. Numéro ONU

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024

BAM 60155 15%

Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

ADR/ADN/RID : 1266 (Code tunnel(D/E))

IMDG:1266

IATA :1266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : LIQUIDE INFLAMMABLE POUR PARFUMERIE

IMDG:LIQUIDE INFLAMMABLE POUR PARFUMERIE

IATA :LIQUIDE INFLAMMABLE POUR PARFUMERIE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : 3

IMDG:3

IATA :3

14.4. Groupe d'emballage

ADR/ADN/RID : III

IMDG:III

IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Se référer à la section 2.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

NON REGLEMENTE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

FDS établie selon le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), règlement (UE) 2020/878.

Classification - Etiquetage : Réglementation CLP (EU) n°1272/2008 et ses différents ATP.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de données de sécurité

Édité le : 04/01/2024 BAM 60155 15% Revision : NP2023-1-CLP du 04/01/2024

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.2 3.2 16